

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

Négociations tarifaires
Torquay

Négociations au titre de l'article XXVIII

Addendum à la notification de la délégation des
Etats-Unis d'Amérique

La communication suivante, en date du 17 janvier 1951, a été reçue de la
délégation des Etats-Unis d'Amérique :

"J'ai l'honneur de me référer à ma lettre en date du 13 décembre 1950
(TN.2/SECRET/1) par laquelle je vous ai communiqué la liste des pro-
duits qui ont fait l'objet de notifications au titre de l'article XXVIII
et dans lesquels les Etats-Unis estiment avoir un "intérêt substantiel".
En vous faisant parvenir la liste en question, nous avons oublié les
positions concernant le Plan Schuman notifiées par le Benelux et la
France. En conséquence, nous vous adressons, sous la forme d'un adden-
dum à la liste antérieure, la liste suivante des produits du Benelux
concernant le Plan Schuman où figurent à la fois les positions négociées
primitivement avec les Etats-Unis d'Amérique et celles dans lesquelles
les Etats-Unis ont un intérêt substantiel".

"Liste A - Les positions ci-après énumérées ont été négociées avec les
Etats-Unis d'Amérique qui y sont directement intéressés :

<u>Position du tarif</u> <u>du Benelux</u>	<u>Désignation des produits</u>
703	Tôles de fer ou d'acier, planes, sans ouvroison : a. simplement forgées ou laminées à chaud, non décapées : 1. d'une épaisseur de 11 dixièmes de millimètre ou moins 2. autres
704	Tôles de fer ou d'acier, planes, ouvrées à la surface : c. étamées (fer-blanc) 1. d'une épaisseur de plus de 35 cen- tièmes de millimètre 2. d'une épaisseur de 35 centièmes de millimètre ou moins
705	Tôles de fer ou d'acier, autres : a. ondulées, cannelées, striées, marne- lonnées ou revêtues de dessins obte- nus par laminage ou estampage

"Liste B - Positions négociées avec d'autres pays et dans lesquelles les
Etats-Unis ont un intérêt substantiel.

Position du tarif
du Benelux

Désignation des produits

697	Ferro-alliages à l'état brut
709	Tubes et tuyaux en fer ou en acier, droits et d'épaisseur uniforme, bruts : a. sans soudure, laminés ou étirés : 1. de section circulaire : B. destinés exclusivement à la fabri- cation de tubes ou tuyaux d'au- tres profils ou d'autres épais- seurs de paroi

"Les représentants de la délégation française ont fait savoir qu'en ce qui concerne les positions intéressant le Plan Schuman, ils ne proposeront aucun relèvement des taux de droit dans le cadre des retraits notifiés au titre de l'article XXVIII. En attendant confirmation officielle de ces renseignements, les Etats-Unis se réservent, de leur côté, le droit de présenter une liste des positions intéressant le Plan Schuman et dans lesquelles ils ont un intérêt substantiel."